

**PRINCIPES D'ANALYSE FINANCIÈRE
DES SERVICES D'EAU
ET D'ASSAINISSEMENT (M 49)**

COMPRENDRE POUR GÉRER

Lætitia GUERIN-SCHNEIDER

ENGREF

Vincent ROYERE

ENGREF

Guy PREVOST

Axes Audit

Sommaire

INTRODUCTION	7
1 - LE CADRE JURIDIQUE, BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE	
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX	11
1.1 LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE GESTION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX	12
1.1.1 Le principe de continuité	12
1.1.2 Le principe d'égalité des usagers	12
1.1.3 Le principe de mutabilité	12
1.2 LES PRINCIPES BUDGÉTAIRES	12
1.2.1 Le principe du budget comme acte de prévision, acte d'autorisation	12
1.2.2 Le principe de la séparation des fonctions	14
1.2.3 Le principe de contrôle des actes	17
1.3 LE PRINCIPLE D'ÉQUILIBRE	18
1.3.1 Le principe de l'équilibre budgétaire	18
1.3.2 Le principe de l'équilibre réel	18
1.3.3 Le principe de l'équilibre financier	19
1.4 LES SPIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	20
1.4.1 Les différents modes de gestion	20
1.4.2 L'instruction comptable M49	22
1.4.3 Le plan des comptes	23
2 - LE DIAGNOSTIC FINANCIER. ANALYSE RÉTROSPECTIVE	29
2.1 L'ÉQUILIBRE FINANCIER DES OPÉRATIONS DE FONCTIONNEMENT	30
2.1.1 Les objectifs	30
2.1.2 L'instrumentation	30
2.1.3 La notion d'opération réelle et d'écriture d'ordre	32
2.1.4 Les retraitements et précautions	33
2.1.5 Tableau des soldes financiers	37
2.1.6 Les différents niveaux d'épargne	38
2.2. L'ÉQUILIBRE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	40
2.2.1. Les objectifs	40
2.2.2. L'instrumentation	40
2.2.3. Traitement des investissements et de leur financement	44
2.2.4. Juger l'équilibre d'investissement	45
2.3. ANALYSE DE LA DETTE	46
2.3.1. Mesurer quel est le niveau d'endettement du service	46

2.4. L'ÉQUILIBRE DE TRÉSORERIE	48
2.4.1. Objectifs et principes de l'équilibre de trésorerie	48
2.4.2. Quelques points d'attention sur l'équilibre de trésorerie	49
2.5 LA DÉMARCHE	50
2.5.1 Connaître le service	51
2.5.2 Collecter les informations	51
2.5.3 Saisir les informations	52
2.5.4 Valider, Corriger, Retraiter	56
2.5.5 Calculer	57
2.5.6 Analyser, Interpréter	57
2.5.7 Rédiger	60
3 - L'ANALYSE FINANCIÈRE PROSPECTIVE	61
3.1 LES OBJECTIFS DE LA SIMULATION FINANCIÈRE	61
3.1.1. Synthèse entre l'analyse financière et l'analyse technique	61
3.1.2. Améliorer la programmation des investissements dans le temps et proposer une politique de financement	62
3.1.3. Les limites de la simulation	62
3.2. LE CADRAGE DE LA SIMULATION	63
3.2.1. La simulation financière en amont d'une démarche budgétaire et financière	63
3.2.2. La révision périodique de la simulation	64
3.2.3. L'inflation	64
3.2.4. La variation de la recette	64
3.3. LES PRINCIPES DE LA SIMULATION	65
3.3.1. Le principe de base : l'équilibre de financement	65
3.3.2. Les simplifications	65
3.3.3. Les principes complémentaires	66
3.3.4. Présentation des variables du tableau prévisionnel	68
3.4. LE MODÈLE DE SIMULATION	69
3.4.1. Les instruments de la simulation	69
3.4.2. Le mécanisme de la simulation automatique	69
3.4.3. Les paramètres d'ajustement pour programmer les investissements	71
3.5. L'UTILISATION DE LA SIMULATION POUR PROGRAMMER DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT ET DE RENOUVELLEMENT	75
3.5.1. Saisie des paramètres de base	75
3.5.2. Les différentes étapes de la simulation	76
3.5.3. Quelques erreurs à éviter	79
3.6. CONCLUSION SUR LA SIMULATION	81
ANNEXE : LE FONCTIONNEMENT DES COMPTES LES PLUS UTILISÉS LORS DES ANALYSES RÉALISÉES À PARTIR DES COMPTES ADMINISTRATIFS	82